

animaux, \$22,342,515, diminution \$11,725,893 ou 34.4 p.c.; (4) produits agricoles et substances végétales \$11,035,258, diminution \$16,609,116 ou 60.1 p.c.; (5) produits des métalloïdes, \$8,233,323, diminution \$5,021,935 ou 37.8 p.c.; (6) marchandises diverses \$7,960,570, diminution \$4,398,520 ou 35.6 p.c.; (7) produits chimiques et connexes, \$4,123,489, diminution \$2,238,202 ou 35.2 p.c.; (8) fer et ses produits, \$3,097,883, diminution \$3,020,237 ou 49.3 p.c.; et (9) fibres, textiles et produits textiles, \$1,743,794, diminution \$324,737 ou 15.7 p.c.

Le commerce global du Canada avec les États-Unis l'année fiscale 1932 était de 37.1 p.c. inférieur à celui de 1931 et de 56.9 p.c. inférieur à celui de 1930. Les importations ont diminué de 39.8 p.c. sur 1931 et de 58.5 p.c. sur 1930, tandis que les exportations étaient de 32.9 p.c. inférieures à 1931 et 54.5 p.c. à 1930.

Pour plus de détails sur les marchandises entrant dans notre commerce d'exportation avec les États-Unis voir les tableaux 12 et 13 du présent chapitre.

Commerce du Canada via les États-Unis.—Nos importations d'outre-mer via les États-Unis ont décliné continuellement depuis quelques années, principalement celles venant de l'Empire Britannique. Ce déclin a suivi (1) une propagande générale pour l'utilisation des ports de mer et des ports intérieurs du Canada, (2) des concessions additionnelles sur les marchandises importées sous le tarif préférentiel si importées directement. Dans tous les traités commerciaux avec les pays étrangers il est stipulé que les marchandises doivent être débarquées à un port canadien si elles doivent jouir de tous les bénéfices spécifiés dans le traité. Entre 1920 et 1932 les importations via les États-Unis ont diminué de 9.5 p.c. à 2.2 p.c. de toutes nos importations des pays d'outre-mer.

La proportion des exportations canadiennes aux pays d'outre-mer via les États-Unis montre un faible déclin depuis 1927, les pourcentages des neuf dernières années fiscales étant comme suit: 1922, 32.8; 1923, 41.1; 1924, 36.2; 1925, 39.3; 1926, 39.2; 1927, 39.5; 1928, 38.9; 1929, 36.7; 1930, 33.8; 1931, 27.5 et 18.7 en 1932. Le tableau 21 de ce chapitre donne les détails par pays.

Commerce avec les autres pays étrangers.—Les changements relatifs de positions occupées par les États-Unis et autres pays étrangers dans le commerce canadien au cours de diverses années, depuis 1886 jusqu'à 1932, sont montrés dans le tableau qui suit. Les importations des États-Unis ont augmenté de 44.6 p.c. de toutes les importations en 1886 à 64 p.c. en 1914. Pendant les années qui ont suivi immédiatement, alors que la production et les exportations de plusieurs pays européens étaient limitées, les importations des États-Unis se sont élevées à la forte proportion de 69 p.c. en 1921, alors que celles des autres pays étrangers baissaient. Sauf cette exception, la proportion d'importations des autres pays étrangers est restée constante sur toute la période de près d'un demi-siècle, bien qu'en ces dernières années une tendance à la baisse se soit manifestée dans la proportion des États-Unis tandis que celle des autres pays étrangers s'était un peu élevée. Dans le cas des exportations canadiennes, d'autre part, celles dirigées sur les États-Unis ont fluctué entre 34 p.c. à 46 p.c. du total tandis que celles dirigées sur les pays étrangers ont augmenté de 4.5 p.c. à 21 p.c. de toutes les exportations canadiennes.